



# guide de la réentrée 2024



20  
24

Toute l'information pratique  
petite enfance | enfance | scolaire | jeunesse |  
sports à destination des enfants et des parents



Chers enfants, cher(s) parents,

Nous sommes très heureux de vous retrouver à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire.

Avec les services municipaux, nous avons œuvré cet été à l'entretien (nettoyage et désinfection) et à l'aménagement (travaux et réparations) des écoles et les lieux d'accueil dédiés à la petite enfance et à la jeunesse pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions dès le 1<sup>er</sup> septembre. Vous trouverez dans ce guide toutes les informations pratiques dont vous aurez besoin cette année. Elles sont actualisées chaque rentrée pour faciliter vos démarches.

Coté projet, cette année encore les écoliers écouennais bénéficieront des nombreux ateliers, spectacles, initiations dans et hors les murs des écoles produits en partenariat avec notamment le Théâtre de la Vallée, le Musée national de la Renaissance, les associations Á Qui le Tour, Jeune et Engagé ... Ce choix politique poursuit toujours les mêmes objectifs : développer la curiosité, favoriser le bien-être, et susciter le goût pour les arts chez nos enfants dès leur plus jeune âge.

Notre politique « du sport pour toutes et tous dans les écoles » centrée sur l'épanouissement et le développement psychomoteur des enfants et déployée

# édito

depuis septembre 2021 dans tous les groupes scolaires et centre de loisirs municipaux est reconduite cette année. D'ailleurs, vous avez largement exprimé votre engouement, et parfois même votre amour, pour le sport et ses valeurs en participant nombreuses et nombreux aux différents événements Écouen 2024 tout au long de la dernière année scolaire. Nous vous en remercions sportivement !

Et parce que le sport loisir doit pouvoir être pratiqué partout et en toute sécurité, nous sommes heureux de vous annoncer l'installation très prochaine, à l'automne 2024, d'une structure d'escalade, d'une balançoire, la première de la Ville, et d'un parcours de motricité au cœur du parc Lemaire. Ces nouveaux équipements seront très bientôt inaugurés avec vous !

Nous aurons plaisir à vous retrouver lors des traditionnels événement de rentrée !

Et pour ne rien manquer de l'actualité écouennaise, nous vous invitons à consulter régulièrement le programme de la Ville, le site [ecouen.fr](http://ecouen.fr) ou encore les réseaux sociaux officiels !

Belle rentrée à toutes et tous.



**Catherine Delprat**  
Maire



**Frédérique Thon**  
Maire-adjointe,  
déléguée aux  
politiques éducatives.



**Eric Malle**  
Maire-Adjoint,  
délégué à la jeunesse  
et aux sports.

# Pages

4 - 5 La petite enfance

6 - 9 L'enfance

10 - 11 La jeunesse

12 Les tarifications

13 Mon Agglo

14 - 15 Vos interlocuteurs

Guide de la rentrée 2024 | 2025

Directrice de la publication

**Catherine Delprat**

Création, rédaction, illustration & mise en page

Service communication <sup>®</sup> [@art.laau](https://www.instagram.com/art.laau)

Impression

Imprimerie STIP





de  
0 à 3  
ans

## ● LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ●

Véritable lieu de conseil et de soutien, le relais petite enfance (ex-RAM) accompagne et oriente au quotidien les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile.

Le RPE propose des temps d'échanges destinés aux profes-

sionnels pour continuer d'améliorer la qualité de l'accueil et les activités d'éveil pour les enfants. C'est aussi un lieu de rencontres individuelles entre les parents et les assistantes maternelles.



Centre culturel Simone Signoret  
14, avenue du Maréchal Foch



01 39 92 25 97 - 06 01 86 72 50 - rpe@ecouen.fr

Ouvert, sur rendez-vous :

- lundi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
- mardi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45
- mercredi de 13 h 30 h à 16 h
- jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45
- vendredi de 8 h 15 à 12 h 15

+ d'infos

## LIEU D'ACCUEIL

### ● ENFANTS - PARENTS LAEP ●

Espace d'accueil gratuit et libre d'accès aux parents et enfants de 0 à 4 ans, le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) peut accueillir au maximum 20 enfants et 15 adultes par séance. Ateliers, jeux et échanges sont proposés aux petits pour mieux les préparer à leur entrée en maternelle.

+ d'infos



01 39 92 25 97 - laep@ecouen.fr

Ouvert : tous les mercredis  
(sauf vacances scolaires) de 9 h à 11 h 30

## ● MULTI - ACCUEIL « LES P'TITS LUTINS » ●

La structure accueille 25 enfants par jour, de 2 mois et demi à 4 ans, en journée complète (accueil type crèche) ou en demi-journée (accueil type halte-jeux). En journée complète, le repas du midi est fourni par les parents. La commune prend en charge les couches, les produits de soin, le lait infantile jusqu'au premier anniversaire de l'enfant et les goûters (sauf contrainte particulière). Les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui les accompagne au quotidien et veille à leur bien-être, tout en proposant des activités ludiques et éducatives dans un environnement adapté,

sécurisant et chaleureux.

● Vous souhaitez faire une demande de place en crèche pour septembre 2025 en journée complète : inscription sur la liste d'attente uniquement par téléphone. Vous avez jusqu'au 20 décembre 2024. La commission d'attribution des places a lieu au premier trimestre 2025.

● Pour vos demandes de place en demi-journée : inscription sur la liste d'attente.



01 34 19 62 73  
multiaccueil@ecouen.fr

Ouvert : tous les jours  
(sauf le mercredi) de 8 h à 18 h 30

+ d'infos



de  
4 à 14  
ans

## • LES TEMPS PÉRISCOLAIRES •

	Lieu d'accueil	Horaires	Réservations	Tarifs
Accueil du matin	Dans l'école de référence	De 7 h à 8 h 30	Via le portail famille ou en mairie	Facturé au 1/4 d'heure
Accueil du soir		Maternelle & élémentaire de 16 h 30 à 19 h. Élémentaire (après l'étude) de 18 h à 19 h.		Facturé au 1/4 d'heure
Restauration		De 11 h 30 à 13 h 30	Via la fiche d'inscription remise aux enfants après la rentrée.	Inclus dans le tarif restauration
Atelier de la pause méridienne		Pendant la pause déjeuner		
Étude surveillée		De 16 h 30 à 18 h		Facturée à la séance
Accueil mercredi loisirs (3/10 ans)	École Paul Serre élémentaire ou école Jules Verne maternel	De 7 h à 19 h (plage horaire fixe de 9 h à 17 h)	Via le portail famille ou en mairie	Facturé au 1/4 d'heure
Accueil vacances (3/10 ans)	École Jules Verne	De 7 h à 19 h (plage horaire fixe de 9 h à 17 h)		
CAP-J (10/14 ans)	Centre culturel Simone Signoret	De 8 h 30 à 19 h (plage horaire fixe de 10 h à 17 h)		



### Accueil du matin

Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service pédagogique respecte la phase d'éveil de l'enfant et lui permet de se préparer avant d'entrer en classe dans une atmosphère paisible et sereine.

### Les ateliers de la pause méridienne

Les ateliers éducatifs et ludiques proposés pendant la pause déjeuner sont encadrés par des animateurs ou des intervenants spécialisés. Ils sont réservés aux enfants fréquentant la restauration scolaire et sont soumis à inscription et autorisation parentale. Entre sport, théâtre et activités manuelles, le programme de ces activités est à votre disposition dans chaque école.

### Accueil du soir

Pour les élèves de maternelle, le goûter est offert par la Ville. Les parents doivent le fournir pour les enfants d'élémentaire (goûter entre 16 h 30 et 17 h). Des activités adaptées aux différentes tranches d'âge sont ensuite proposées aux enfants.



### Étude surveillée

Proposée dans toutes les écoles élémentaires, l'étude permet aux enfants de faire leurs devoirs, sous la surveillance d'un adulte. Pour ne pas perturber son bon déroulement, la présence de l'enfant est obligatoire sur toute la durée de la séance (17 h à 18 h). Durant ces temps, la Ville assure un encadrement de qualité, par groupe de 12 enfants maximum.

## Réservations

Les réservations se font **sur le portail famille (accessible depuis le site [ecouen.fr](http://ecouen.fr))** ou **directement en mairie.**

#### Les réservations :

- des **accueils périscolaire matin et soir, la cantine et les mercredis** doivent être effectuées au plus tard le jeudi qui précède la semaine concernée.
- de **l'accueil de loisirs & du CAP-J pendant les vacances** doivent être effectuées 3 semaines avant le 1<sup>er</sup> jour des vacances (calendrier remis en début d'année).

## ● LES TEMPS EXTRASCOLAIRES ●



### L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

L'accueil de loisirs prend en charge les enfants de 3 à 14 ans pendant les vacances scolaires. Encadrés par des animateurs diplômés et/ou expérimentés, ils bénéficient d'activités et de sorties variées visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant.



### L'accueil de loisirs CAP J

Cet espace permet aux pré-adolescents (10-14 ans) d'effectuer une transition entre l'école primaire et le collège. L'occasion pour les plus jeunes de rencontrer leurs futurs camarades de collège, dans un environnement encadré par les animateurs.



### La restauration scolaire

Les denrées sont livrées par un prestataire extérieur et cuisinées sur place par les agents du service de restauration scolaire.

Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne. Ce fonctionnement garantit des repas de qualité dans le respect des normes d'hygiène alimentaire, dans le respect de la loi EGalim. De plus, un groupe de travail composé d'élus, de représentants du prestataire, de parents d'élèves et de personnel municipal en relation avec les enfants se réunit régulièrement pour donner un avis sur la composition des repas.

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, vos enfants pourront se rendre au Cap J pour laisser libre cours à leur imagination et gagner en autonomie. Ici, ils proposeront des idées d'activités, de sorties et participeront au montage des projets.



### Les séjours

Chaque année en février et en juillet, les enfants de 7 à 17 ans ont la possibilité de partir en vacances grâce aux séjours organisés par la Ville d'Écouen. Par la diversité de l'offre, la qualité des contenus pédagogiques et ludiques, ils offrent aux jeunes Écouenais des occasions d'épanouissement, de découvertes, de développement de l'autonomie et de vivre ensemble.

En cas d'allergie alimentaire et pour bénéficier de la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé), vous devez impérativement contacter la directrice de l'école de votre enfant.

La Ville ne fournit pas de repas de substitution sauf pour les enfants qui ne mangent pas de viande de porc. Dans ce cas, vous devez préciser sur la fiche sanitaire de liaison que votre enfant suit un régime alimentaire particulier. Aucun régime alimentaire ne donne lieu à une réduction tarifaire.

## ● LE SERVICE DES SPORTS ●

Depuis la rentrée de septembre 2021, la municipalité s'est engagée dans la mise en place d'une politique volontariste d'accompagnement pédagogique centrée sur l'épanouissement et le développement psychomoteur des enfants dans les écoles élémentaires et maternelles et les centres de loisirs.

Cette nouvelle offre complète l'action conduite par les enseignants.

Le service des sports compte 3 agents chargés de proposer des contenus sportifs aux élèves de la grande section de maternelle au CM2 sur le temps scolaire. Chaque année, les élèves d'élémentaire bénéficient d'initiations à l'escrime, à l'athlétisme, au badminton et au rugby flag. Les élèves de maternelle sont sensibilisés aux jeux de coopération, d'opposition, à l'escrime et à l'athlétisme.



### Favoriser le sport pour tous

Comme pour la culture, l'objectif est de rendre le sport accessible à tous :

- en soutenant la diversité des pratiques et des disciplines via notamment l'attribution de subventions annuelles aux associations sportives du territoire et à la mise à disposition gracieuse des équipements municipaux (stade, gymnase, salles, terrains...);
- en multipliant les espaces de pratique en lien avec les associations locales : temps scolaires, périscolaires, vacances, en journée et en soirée.



### Le sport, vecteur d'inclusion et d'éducation

Le sport est, lui, utilisé comme un outil éducatif et de mixité sociale. Respect, solidarité et fraternité sont autant de valeurs véhiculées par le sport. La pratique sportive contribue largement à la réussite du vivre ensemble et au développement de la citoyenneté. Dans les faits, cela se traduit par la lutte contre les stéréotypes, la promotion du sport féminin, l'inclusion au sein des structures et la création de sections handisport par exemple.

La municipalité poursuit volontairement la mise aux normes des équipements en matière d'accessibilité pour toujours mieux accueillir les publics en situation de handicap.



### Le foot en salle

Cette activité prisée par les amateurs du ballon rond est proposée tous les jeudis soirs de 20 h à 22 h durant les périodes scolaires et chaque 1<sup>re</sup> semaine de vacances scolaires de 18 h à 21 h au gymnase Lemaire.



### Terrasses d'été

Chaque été, la Ville vous propose un programme d'animations sportives et culturelles gratuit et ouvert à tous. Rendez-vous au Mail et en Centre-ville.

# la Jeunesse de 15 à 25 ans

Vous avez entre 15 et 25 ans et la tête pleine d'idées ? Le service jeunesse vous propose un lieu d'information ouvert à tous pour vous accompagner, répondre à vos questions liées à l'emploi, au scolaire, au logement et sur vos projets personnels.

## ● L'ESPACE JEUNES ET JEUNES ADULTES ●

Ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans, vous y trouverez une écoute attentive pour vos démarches personnelles, scolaires et l'organisation de vos temps de loisirs. Une équipe pédagogique est présente quotidiennement et vous accompagne dans l'élaboration de proposition de séjours, d'activités et de projets culturels, humani-

taires ou sportifs.

Des sorties sont proposées lors des vacances scolaires et les mercredis après-midi. Situé au rez-de-chaussée de la maison des associations, cet espace est un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes de la Ville.

+ d'infos

01 39 92 33 42 ou 01 39 94 49 88

Horaires :

### ESPACE JEUNES 15/17 ANS

du lundi au vendredi de 15 h à 19 h

(hors vacances scolaires)

et de 14 h à 19 h (vacances scolaires)

### ESPACE JEUNES ADULTES 18/25 ANS

du lundi au vendredi de 20 h à 22 h

Tarifs adhésion annuelle :  
Écouennais(e) : **10 € par an**  
Extérieur(e) : **15 € par an**



## ● INFO JEUNES ÉCOUEN ●

L'info jeunes Écouen (ex-SIJ) accueille et accompagne les 12/25 ans selon leurs besoins : orientation scolaire et professionnelle, logement, santé, préventions contre les addictions et conduites à risque, aide aux projets (loisirs, culture, vacances...)

+ d'infos

Horaires :

Lundi de 14 h à 18 h

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi sur rendez-vous de 9 h à 12 h

infojeunes@ecouen.fr



21, rue du Four Gaudon

## ● CHANTIERS JEUNES ●

Pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la Ville propose deux types de chantiers jeunes. En contrepartie d'actions citoyennes, les jeunes perçoivent une aide financière destinée à l'obtention du permis de conduire ou du BAFA.



### Permis de conduire

Aujourd'hui, le permis est un atout quasiment indispensable pour réussir sa formation et décrocher un emploi. Très onéreux, c'est un coût souvent trop lourd à supporter pour les familles et les jeunes.



### BAFA

Le BAFA est un diplôme reconnu qui permet aussi d'accéder à l'emploi. Souvent, c'est un tremplin dans le monde de l'animation ou un moyen pour les étudiants de travailler durant les vacances scolaires.

Pour bénéficier d'un de ces dispositifs, vous devez :

- Avoir entre 16 ans et 25 ans
- Résider à Écouen
- Avoir un projet structuré
- Participer à des actions citoyennes.

Vous pouvez retirer vos dossiers de candidature à l'espace jeunes et en mairie auprès du service jeunesse à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

# Tarifification

## ● UN TAUX DE SUBVENTION INDIVIDUALISÉ (TSI) ●

Il prend en compte les salaires, pensions, revenus fonciers, prestations sociales et la composition de la famille. Votre taux de subvention est ainsi totalement personnalisé et l'effort collectif réparti.

Ce système de calcul se situe aussi au plus juste, évitant les différentes tranches. La mairie prend en charge 20 à 80 % du coût des prestations en fonction des ressources familiales.

### Année scolaire 2024 - 2025

Prestation	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif extérieur
Accueil matin/soir à l'heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €
Pause méridienne (repas+pause)	1,50 €	6 €	7,50 €
Pause méridienne PAI <sup>2</sup>	0,79 €	3,14 €	3,93 €
Etudes surveillées (1 h 30)	0,67 €	2,67 €	3,33 €
Accueil de loisirs hors repas par heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €

<sup>2</sup> Projet d'accueil individualisé

### Comment le faire calculer ?

Pour connaître votre taux de subvention individualisé, rendez-vous sur [ecouen.fr](http://ecouen.fr), rubrique services en ligne, calcul du TSI.

## ● LA CAISSE DES ÉCOLES ●

La caisse des écoles est un établissement public communal dont l'objectif est de mettre en œuvre les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour favoriser la réussite scolaire des élèves.

Elle contribue au financement d'achat de fournitures scolaires pour les écoles, des

sorties en car, des activités piscine (en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France), des spectacles de fin d'année, de la coopérative, des projets d'écoles...

En 2024, la ville d'Écouen subventionne la caisse des écoles à hauteur de 62 900 €.

# Mon AGGLO

## ● LES PASS'AGGLO ●

### Pass'agglo Culture

Pour favoriser les activités culturelles des jeunes, l'agglo a mis en place un soutien financier pour les jeunes habitants du territoire avec le Pass'agglo Culture. Une aide de 60 euros aux - de 18 ans, étudiants, alternants, licenciés dans une association du territoire sans condition de ressource.

### Pass'agglo Sport

En complément du dispositif national, Roissy Pays de France a lancé son Pass'agglo Sport en proposant une aide de 60 euros aux - de 18 ans, étudiants, alternants, licenciés dans un club du territoire.

Pour bénéficier du Pass'agglo Sport et/ou culture, il faut :

- Être âgé de moins de 18 ans (au 1er janvier 2025) ou être étudiant/alternant.
- Résider dans l'une des 42 communes de l'agglomération.
- Pass'agglo sport : être inscrit dans un club sportif du territoire de Roissy Pays de France.
- Pass'agglo culture : être inscrit dans un établissement d'enseignement artistique du territoire de Roissy Pays de France.

## ● CARTE IMAGINE'R ●

Les cartes Imagine R scolaire et étudiant ouvrent les portes de tous les transports en commun d'Île-de-France.

### Comment ça marche ?

**Renouvellement** : Vous recevez le dossier directement chez vous par courrier début juin.

**Première demande** : Le dossier de souscription est à retirer soit dans votre mairie, chez Kéolis-CIF ou dans l'un des points de vente/guichets OPTILE, RATP, SNCF Transilien selon les disponibilités. Les dossiers dûment remplis sont à déposer à la mairie de votre commune de résidence.

### Les modalités de l'aide de roissy pays de france ?

Les dossiers dûment remplis sont à déposer à la mairie de votre commune de résidence avant le 31 juillet 2024 pour avoir votre carte dès la rentrée. Les demandes de subvention et régularisation pourront être transmises jusqu'au 31 décembre 2024. À partir de cette date, les nouveaux dossiers ne sont plus acceptés sauf pour les nouveaux arrivants sur le territoire et étudiants jusqu'au 31 mars 2025.

Plus d'infos : [roissypaysdefrance.fr](http://roissypaysdefrance.fr)

Rendez-vous sur la plateforme d'inscription du 3 juin au 15 octobre 2024 <https://roissypaysdefrance.opensub-cloud.fr/>

# Vos Interlocuteurs

## ● LES SERVICES MUNICIPAUX ●

Directeur des services éducation, enfance, petite enfance, jeunesse & sport

**Kader Kadiri**

Directeur adjoint

**David Kronn**

Gestionnaires administratives scolaire / enfance

**Isabelle Leroy**

**Suzy Dufaye**

Tél. : 01 39 33 09 12

ou 01 39 33 09 26

Service jeunesse & sport

**Marie-Alex Hatchi**

Tél. : 01 39 33 09 00

Responsable de la restauration scolaire

**Gisèle Hartmann**

Accueil de loisirs Paul Serre

**Directrice : Kelly Sanctussy**

16, avenue du Connétable

Tél. : 01 39 90 03 78

## ● LES ÉLUS ●

**Frédérique Thon**

Maire-Adjointe

Déléguée aux politiques éducatives

Accueil de loisirs Jules Verne

**Directeur : Boris Maquet**

23, rue du four Gaudon

Tél. : 01 34 19 66 43

Multi-accueil « Les P'tits Lutins »

Tél. : 01 34 19 62 73

[multiaccueil@ecouen.fr](mailto:multiaccueil@ecouen.fr)

Relais Petite Enfance

**Responsable : Méline Lobreau**

Tél. : 01 39 92 25 97

[rpe@ecouen.fr](mailto:rpe@ecouen.fr)

Lieu d'accueil enfant / parent

**Responsable : Méline Lobreau**

Tél. : 01 34 19 62 73

[laep@ecouen.fr](mailto:laep@ecouen.fr)

Info jeunes écouen

**Christelle Léo**

Tél. : 01 39 92 33 42

[infojeunes@ecouen.fr](mailto:infojeunes@ecouen.fr)

**Eric Malle**

Maire-Adjoint

Délégué à la jeunesse et aux sports

## ● LES STRUCTURES SCOLAIRES ●

École Raoul Riet

**Directrice : Mme Barbosa**

18, rue Auguste Schenck

Tél. : 01 34 29 11 73

École Foch

**Directrice : Mme Gomes**

12, avenue du Maréchal Foch

Tél. : 01 34 29 11 91

École Jules Verne

**Directrice : Mme Bonnevin**

23, rue du Four Gaudon

Tél. + fax : 01 39 33 51 61

École Paul Serre (élémentaire)

**Directrice : Mme Marris**

16, avenue du Connétable

Tél. : 01 39 90 03 78

École Paul Serre (maternelle)

**Directrice : Mme Perroy**

16, avenue du Connétable

Tél. : 01 34 19 82 78

Collège Jean Bullant

**Principale : Mme Hautefeuille**

16, avenue du Maréchal Foch

Tél. : 01 34 04 19 80

École et collège privés

Sainte Thérèse

**Directrice : Mme Feuillet**

**Principal : M. Gury**

5, rue de Paris

Tél. : 01 34 04 14 00

Inspection départementale

**Inspectrice : Mme Kuntz**

12, avenue du Maréchal Foch

Tél. : 01 30 83 50 55

## ● VOS INTERLOCUTEURS PÉRISCOLAIRES DANS LES ÉCOLES ●

École Foch

**Angéla Dicara**

Tél. : 06 74 59 70 69

École Raoul Riet

**Boris Maquet**

Tél. : 06 74 61 75 87

École Paul Serre

(maternelle)

**Laura Le Guen**

Tél. : 06 74 49 61 44

École Jules Verne

**Kelly Sanctussy**

Tél. : 06 74 64 35 66

École Paul Serre

(élémentaire)

**Gwenaëlle Segaud**

Tél. : 06 74 50 47 64

# Votre portail famille sur **ecouen.fr**

